

La Voix du Canton

**Juin - Juillet - Août
- Septembre**



Dates de fermeture du bureau municipal de La Croche cet été



Prenez note que le **bureau municipal du secteur de La Croche sera fermé la semaine du 20 au 24 juin 2016, du mercredi 6 au vendredi 8 juillet inclusivement, ainsi que le vendredi 29 juillet et la semaine du 1er au 5 août** pour les vacances estivales. Pendant cette période, si vous avez à récupérer un colis ou une lettre auprès de Postes Canada, vous devrez le faire au bureau de poste de La Tuque situé au 997, boulevard Ducharme. Les colis et les lettres recommandés non-réclamés avant la fermeture seront retournés au bureau de poste de La Tuque la dernière journée avant la fermeture.

Merci de votre compréhension.



L
e
m
o
t
d
u
m
a
i
r
e

Extrait du mot du maire prononcé lors de l'assemblée publique du 17 mai 2016

Concernant le dossier du cellulaire sur la route 155, je tiens à vous informer que le dossier n'est pas mort même si Rodgers s'est retiré. Nous sommes présentement en discussions avec une autre entreprise qui est très intéressée à offrir une couverture cellulaire complète de Shawinigan jusqu'à Lac-Édouard. On travaille aussi très fort sur un autre dossier très intéressant pour améliorer les services Internet en ville accessibles dans vos maisons. On verra ce que ça va donner, mais je suis optimiste. On s'en va dans la bonne direction. Après, on travaillera fort pour allonger la couverture cellulaire jusqu'au Lac-Bouchette. Je peux vous assurer qu'on ne baissera pas les bras jusqu'à ce que les résultats soient là.

Nos pressions ont porté fruits dans le dossier de la scierie de Rivière-aux-Rats. Nous sommes très heureux de la relance de l'usine. Pour l'instant, ils ont garanti seulement 12 semaines, mais on continue de discuter avec le gouvernement pour trouver des solutions afin de réduire le coût de la fibre pour toute l'industrie forestière au Québec. On veut assurer l'avenir de nos entreprises et de nos forestiers. Beaucoup de nos familles dépendent de la forêt. Il ne faut surtout pas les laisser tomber.

Nous sommes allés à Parent le 3 mai. Rémabec avait de bonnes nouvelles pour les gens du secteur. Ils vont investir des millions dans la scierie pour la rendre plus performante. C'était très agréable à entendre. On a travaillé tellement fort pour sauver l'usine de Parent. Rémabec est une entreprise qui a son siège social à La Tuque. Ce sont des gens de chez nous. Il y a de quoi être très fier de ce beau succès de relance. Avec le projet de bioraffinerie forestière qui progresse bien, comme vous avez pu le constater avec l'annonce que nous avons faite hier (*le 16 mai*), il s'en vient de belles choses dans le domaine forestier pour La Tuque. Ce sont de beaux projets qui vont aussi contribuer à consolider l'usine de WestRock.

Vous avez peut-être l'impression que je suis souvent parti à l'extérieur pour le développement de gros projets. C'est vrai que j'ai multiplié les rencontres ces derniers temps et même à l'international, mais comme vous pouvez le voir maintenant, nos efforts commencent à porter fruits. Nous devons être de bons gestionnaires et surtout, il faut innover si on veut assurer l'avenir de notre municipalité. Nous voulons laisser aux

Mot du maire suite...

générations futures une ville en bonne santé qui est intéressante pour les familles, parce qu'il y a de l'emploi et que le coût de la vie est bas. C'est pour cela qu'on met autant d'énergie dans ces gros projets. D'ailleurs, notre façon de faire n'est pas si mal, puisque Trois-Rivières a décidé de faire la même chose et d'aller à l'étranger faire de la prospection économique. Si nous inspirons les autres, c'est la preuve que nous faisons bien les choses.

Je suis très content de constater que la construction à La Tuque va bien depuis le début de l'année. Après seulement 3 mois, nous avons doublé la valeur des permis par rapport à l'an dernier. Je rencontre souvent des gens négatifs qui chialent que ça va mal à La Tuque. Ils ont droit à leur opinion et je les respecte là-dedans, mais ça me désole qu'on s'arrête juste sur ce qui ne fait pas notre affaire. Heureusement, ce n'est pas la majorité des Latuquois qui pensent négativement. Il faut arrêter de voir le mauvais côté des choses. S'il y a des gens qui investissent dans une nouvelle maison et d'autres qui décident de mettre beaucoup d'argent pour rénover leur maison, c'est parce que ça ne va pas si mal que ça chez nous. Arrêtons de « focuser » sur le négatif. Il y a des choses à améliorer, c'est normal. On est loin d'être parfaits et on ne le sera jamais, mais on travaille fort pour que vous soyez fiers de votre ville. Alors si vous êtes fiers de La Tuque, propagez la bonne nouvelle pour que le positif l'emporte sur le négatif.

Un autre projet qui chemine bien, c'est celui de la revitalisation du bâtiment et du parc du lac St-Louis. Nous travaillons en collaboration avec le Centre d'amitié autochtone de La Tuque pour que le projet soit complété à l'été 2017. C'est important pour le conseil municipal que les citoyens aient du plaisir à fréquenter nos parcs publics. Ça permet de nouer des liens et de former une communauté qui se sert les coudes. Ça fait de nous des personnes qui prennent soin les uns des autres, lorsqu'on prend le temps de sortir dehors et de piquer un brin de jasette. C'est pour cela qu'on met autant d'énergie dans le développement de nos parcs et de nos infrastructures de loisirs. Je pense que tout le monde sera très heureux de redécouvrir le plaisir de fréquenter le parc du lac St-Louis quand le projet sera complété.

En terminant, j'ai trois messages importants pour vous. Premièrement, je vous invite à aller aux 12 heures d'endurance en fin de semaine sur le site du club de ski de fond. L'événement affiche complet avec un record d'équipes participantes. Je tiens à féliciter le comité organisateur et à remercier les bénévoles. Ce sera un autre grand succès, j'en suis persuadé.

Mot du maire suite...

Deuxièmement, je vous invite à la prudence si vous allez en forêt. Le dégel est tardif cette année. Les routes ne sont pas encore toutes praticables, surtout les chemins secondaires, donc assurez vous d'avoir un véhicule adapté aux conditions de routes difficiles.

Aussi, attention aux feux de forêt. On voit ce qui se passe en Alberta. On n'aimerait pas revivre ce que nous avons vécu ici en 2010. La majorité des feux de forêt sont allumés par une activité humaine, alors soyez vigilants là-dessus s.v.p.

Finalement, je sais que plusieurs d'entre vous sont déçus parce que le dégel a causé des problèmes importants pour notre belle piste cyclable. Ne vous inquiétez pas. Dès que le dégel sera terminé, nous allons faire les travaux nécessaires pour qu'on puisse profiter de notre piste cyclable cet été sur tout son trajet. Il faut juste être un peu plus patient cette année.

Merci de votre attention,

Le maire,



Normand Beaudoin

VOUS AVEZ UN PROJET? AVEZ-VOUS VOTRE PERMIS?

Nous vous rappelons que si vous avez un projet de rénovation ou de construction, vous devez faire la demande d'un permis à la municipalité AVANT de faire vos travaux. Ville de La Tuque dispose de 30 jours pour délivrer un permis, il est donc important de prévoir cette étape dès le début de votre projet et de prendre en considération ce délai.

La municipalité vient d'adopter un nouveau programme de revitalisation qui pourrait s'adresser à vous. Informez-vous lorsque vous viendrez rencontrer un inspecteur à l'hôtel de ville pour demander votre permis. Il est très important de toujours vérifier si vous avez droit d'appliquer sur un programme d'aide financière au moment où vous demandez votre permis, car lorsque le permis est émis par l'inspecteur municipal, il est trop tard pour appliquer sur un programme.

Quand vous aurez votre permis, n'oubliez pas de l'afficher dans une fenêtre où il sera visible de la rue.



Cercle agricole St-Hippolite La Croche

AVIS

PRÊT DE TABLES DE PIQUE-NIQUE



Selon la réglementation de Ville de La Tuque les tables de pique-nique de la municipalité peuvent être empruntées seulement par les organismes.

Par conséquent, le Cercle agricole St-Hippolite La Croche a fait l'acquisition de sept (7) tables de pique-nique et les citoyens du secteur pourront les emprunter gratuitement lorsqu'ils font une réception privée. Il est à noter qu'un dépôt de 100 \$ sera exigé afin de s'assurer que les tables soient remises en bon état; si des bris sont constatés le coût des réparations sera déduit du dépôt.

Pour en faire la réservation, contactez le bureau municipal sur les heures de bureau au 819 523-8200, poste 2139.

***ATTENTION: Veuillez tenir compte de la fermeture du bureau municipal pour les vacances estivales et faire votre réservation à l'avance.**

Fernand Pelletier, président
Claude Gagnon, conseiller municipal

VENTES DE GARAGE
AUTORISÉES

Partout sur le territoire de La Tuque

14, 15 Mai
11, 12 JUIN
9, 10 JUILLET
13, 14 Août
10, 11 septembre

À vous d'en profiter !

WWW.VILLE.LATUQUE.QC.CA

CONSULTEZ LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS POUR VOIR LES LIEUX À VISITER

VILLE DE LA TUQUE

Information importante concernant la dette municipale en réponse à la question d'un citoyen du secteur de La Croche

Le 6 avril dernier, une question a été posée par un citoyen du secteur de La Croche lors de l'assemblée du comité des Loisirs Langelier en lien avec la dette de la municipalité. Pour le bénéfice de tous, nous publions ici la réponse à ce sujet envoyée par la directrice des finances et trésorière de Ville de La Tuque, Mme Christine Gervais, au conseiller municipal du secteur de La Croche / Couronne rurale, M. Claude Gagnon.

Tout d'abord, la notion d'endettement doit être mise en contexte. L'endettement net à long terme de Ville de La Tuque est de 4,35 \$ / 100 \$ de richesse foncière uniformisée (RFU), alors qu'elle est de 3,29 \$ pour la Mauricie (39 municipalités) et de 2,10 \$ pour l'ensemble du Québec (1 066 municipalités). Donc, comparativement à la région administrative et basé sur la RFU, il est vrai d'affirmer que Ville de La Tuque affiche une moins bonne performance. Par contre, ce qu'il faut comprendre c'est que nous avons une RFU beaucoup plus faible que la région administrative, donc nos maisons valent moins chères que la moyenne. En effet, une unité de logement se chiffre en moyenne à 109 449 \$ pour Ville de La Tuque, alors que la valeur en Mauricie est de 153 459 \$ et 259 174 \$ au Québec.

Pour vous démontrer l'importance de ce facteur, lorsque nous regardons l'endettement de Ville de La Tuque par unité d'évaluation, nous affichons une meilleure performance soit 3 213 \$ / unité d'évaluation comparativement à 5 028 \$ pour la Mauricie et 5 757 \$ pour le Québec. Nous ne pouvons donc pas se comparer avec la région administrative ou le Québec, puisque nous n'avons pas des réalités comparables. Pour faire un exercice de comparaison, nous devrions se comparer avec une ou des régions affichant exactement les mêmes données de base que nous soit le nombre d'unité d'évaluation, le même endettement, la même valeur par unité d'évaluation, etc.

Comme complément d'information, voici certaines données intéressantes concernant notre municipalité:

1. Taxes par unité d'évaluation

<i>Ville de La Tuque</i>	<i>Région Mauricie</i>	<i>Province Québec</i>
<i>1 669 \$</i>	<i>2 556 \$</i>	<i>3 629 \$</i>

Le coût des taxes moyennes par unité d'évaluation compte non tenu de la valeur de celle-ci est beaucoup moins élevée dans notre municipalité

2. Revenus des taxes de fonctionnement et revenus de transferts

<i>Ville de La Tuque</i>		<i>Région Mauricie</i>	
<i>59,71 %</i>	<i>18,6 %</i>	<i>68,37 %</i>	<i>9,63 %</i>

Ce que je veux vous démontrer avec ces chiffres, c'est que notre municipalité a un moins gros pouvoir de taxation, puisque seulement 59,71 % de nos revenus proviennent entre autre des taxes perçues auprès des contribuables comparativement à 68,37 % en Mauricie. De plus, notre dépendance envers le gouvernement représente 18,6 % alors qu'elle est la moitié moindre pour l'ensemble de la Mauricie. Les coupures imposées par le gouvernement québécois ont un impact majeur pour Ville de La Tuque.

Information importante concernant la dette municipale
en réponse à la question d'un citoyen du secteur de La Croche (suite)

Finalelement, depuis la fusion en 2004, La Croche fait partie intégrante de Ville de La Tuque et aucune comptabilité distincte ne fait l'objet de nos tenues de livres. Il m'est impossible de vous fournir l'information sur l'endettement de La Croche, puisque les emprunts sont homogènes pour Ville de La Tuque, peu importe le secteur d'investissement. Par contre, la seule information que je possède concerne le règlement d'emprunt 3-99 pour l'acquisition d'un camion incendie. Le solde à rembourser au 1er janvier 2016 était de 68 500 \$ et le remboursement complet de cette dette se termine le 27 janvier 2020. Je n'ai pas le montant nécessaire par 100 \$ d'évaluation puisque la charge de remboursement de l'emprunt est incluse avec tous les autres règlements de la dette à long terme.

En espérant avoir répondu à l'entièreté de vos interrogations, je vous prie d'agréer, Monsieur Gagnon, mes salutations distinguées.

Christine Gervais, CPA auditrice, CA
Directrice des finances et trésorière
Ville de La Tuque

Collecte annuelle des résidus domestiques dangereux

La collecte annuelle des résidus domestiques dangereux (RDD) aura lieu le dimanche 12 juin, de 10 h à 16 h, au centre de transfert des matières résiduelles qui est situé au 1220, chemin des Pionniers. Profitez de l'occasion pour faire le ménage de votre garage, salle de bain, cuisine, atelier, chalet et sous-sol. Apportez tous vos vieux contenants de pesticides, insecticides, huiles, solvants, peinture, aérosols, décapants, poisons, batteries, bonbonnes de propane, piles, etc. Ce service est gratuit.

Les personnes qui participeront à cette collecte auront la chance de remporter l'un des cinq forfaits de pêche familiale offerts par la Zec Bessonne d'une valeur totale de 300 \$ ou l'un des quatre forfaits de pêche de deux jours pour deux offerts par la Zec Borgia d'une valeur totale de 392 \$. Ces prix seront tirés au sort parmi tous les participants.

Si vous n'êtes pas disponibles pour participer à cette collecte spéciale annuelle, prenez note que vous pouvez en tout temps aller porter vos RDD au centre de transfert des matières résiduelles pour qu'ils soient traités dans le respect de l'environnement. C'est aussi au centre que vous devez apporter vos résidus de construction si vous faites des rénovations et vos branches si vous faites de l'élagage sur votre terrain. Le centre de transfert des matières résiduelles de Ville de La Tuque est ouvert 7 jours sur 7, même le dimanche, pour vous offrir l'opportunité de traiter vos déchets dans le respect de l'environnement. Les heures d'ouverture du centre sont de 8 h 30 à 16 h 30.

Nous vous rappelons que si vous avez de vieux appareils électriques et électroniques qui ne servent plus, vous devez les apporter à la Coopérative de solidarité ETC qui est un point de dépôt accrédité au Québec. La Coop est située au 445, rue Lacroix à La Tuque.





Les feux extérieurs

- Informez-vous auprès du Service de sécurité incendie si vous songez à faire tout type de feu extérieur.
- Il est interdit de procéder à du brûlage à ciel ouvert en périmètre urbain. Pour les milieux ruraux, un permis doit préalablement être obtenu auprès du Service de sécurité incendie.
- Les feux de joie doivent obligatoirement se faire dans un foyer conçu à cet effet, sur pied ou pattes et avec pare-étincelles.
- Soyez intelligent et réfléchissez avant d'allumer un feu de joie ou un feu d'artifice pendant la période estivale et particulièrement avant l'installation de la verdure, c'est une question de sécurité publique.

N'oubliez pas qu'un feu de joie peut se changer rapidement en feu de forêt !



FEUX À CIEL OUVERT interdits en milieu urbain

Incendie

Le Service de sécurité incendie vous souhaite une très belle période estivale! Si vous désirez plus d'informations sur ce sujet, communiquez avec la division prévention du Service de sécurité incendie de Ville de La Tuque au 819 523-9797.



Alexandre Bilodeau, t.p.i.
Capitaine à la prévention





INSCRIPTION COMMUNIQUÉS & AVIS PUBLICS

Afin d'être bien informé, vous pouvez désormais recevoir les communiqués, avis et publications de Ville La Tuque en vous inscrivant sur le site web de la ville au : www.ville.latuque.qc.ca, en cliquant sur Infolettre dans la page d'accueil. Cette méthode respecte la Loi canadienne anti-pourriel C-28.

Cela ne vous prendra que quelques instants et par la même occasion vous permettra de visiter notre tout nouveau site web qui sera continuellement en évolution.

Une fois la procédure complétée, vous recevrez un courriel pour confirmer votre inscription auquel il est important de répondre pour signifier que la demande a bien été faite par vous. Vous pouvez vous désabonner de la liste à tout moment.

- Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les communications du secteur La Croche en transmettant votre courriel à l'adresse suivante : lacroche@ville.latuque.qc.ca

IMPORTANT



BRIS & URGENCES

Une urgence survient en dehors des heures régulières de bureau?
Vous n'avez qu'à composer un des numéros suivants :

Si le problème n'est pas urgent, laissez un message dans la boîte vocale d'Info-service

Info-service :	819 676-5091 *
Travaux publics :	819 523-7661
Numéro sans frais :	1 866 523-2121

* Un message suivra mentionnant de faire le 7 pour toute urgence puis veuillez suivre les directives pour un appel urgent.

La centrale d'appel assurera le relais en tout temps

P.-S. : Cette centrale d'appel sert uniquement pour les situations urgentes qui nécessitent une démarche immédiate.

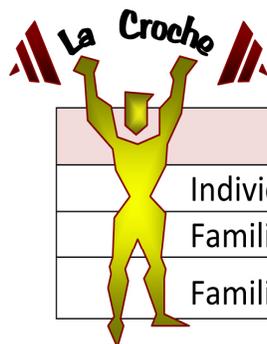
TAXES MUNICIPALES ANNÉE 2016

Deuxième et troisième versement

Nous vous rappelons que la date d'échéance pour **le deuxième versement** de votre compte de taxes municipales, est le **jeudi 30 juin 2016**. Les soldes non acquittés porteront à intérêt à raison de 7 % l'an et une pénalité de 0,5 % par mois pour un maximum annuel de 5 % sera aussi applicable, et ce, à compter de leur exigibilité. **Le troisième et dernier versement est dû le 15 septembre 2016.**

Vous pouvez effectuer le paiement de votre compte en faisant parvenir un chèque ou en vous présentant à votre bureau du secteur de La Croche au 47, rue Principale - La Croche – G0X 1R0, ainsi qu'à l'hôtel de ville de La Tuque au 375, rue Saint-Joseph – La Tuque – G9X 1L5, ou bien par Internet par l'entremise de votre institution financière. Les méthodes de paiement acceptées à nos bureaux sont en argent, par chèque ou par Interac (débit et crédit).

*N. B. : Nous vous rappelons que si vous n'avez pas **reçu votre compte de taxes**, il est de votre responsabilité d'en faire la demande au Service de la trésorerie (819 523-8200 ou sans frais 1 866 523-2121)*



Tarifification Gym Tonik La Croche

TARIF MENSUEL		ABONNEMENT 3 MOIS – 10 % rabais	
Individuel	15 \$	Individuel (Régulier 45\$)	40,50 \$
Familial	20 \$	Familial (Régulier 60\$)	54 \$
Familial ⁺	25 \$	Familial ⁺ (Régulier 75\$)	67,50 \$

ABONNEMENT 6 MOIS – 15 % rabais		ABONNEMENT 12 Mois – 20 % rabais	
Individuel (Régulier 90\$)	76,50 \$	Individuel (Régulier 180\$)	144 \$
Familial (Régulier 120\$)	102 \$	Familial (Régulier 240\$)	192 \$
Familial ⁺ (Régulier 150\$)	127,50 \$	Familial ⁺ (Régulier 300\$)	240 \$

Familial Les conjoints & les enfants âgés de 14 à 18 ans

Familial⁺ Tous les membres de la famille qui habitent au même endroit, même si la personne a plus de 18 ans

Pour inscription ou information supplémentaire, contactez le bureau municipal

Téléphone : 819 523-8200 # 2139 / 819 523-2061

Courriel : lacroche@ville.latuque.qc.ca



Service de réception après funérailles



Les buffets sont offerts gratuitement à la famille de la personne décédée qui habitait à La Croche lors de son décès ou était retirée dans un centre d'hébergement pour cause de maladie ou de perte d'autonomie. Le service se fait par des bénévoles à la salle du Centre social Langelier qui est également sans frais pour la circonstance.

Si vous désirez donner votre nom pour être sur la liste d'appels pour la préparation ou la fourniture d'un élément du buffet par exemple une salade, un 2 litres de boisson gazeuse, 1 pain de sandwiches, etc., contactez-nous. Cela procure un peu de réconfort à la famille endeuillée et nous pouvons tous y avoir recours un jour ou l'autre.

⇒ Pour bénéficier du service de réception après funérailles, il est important d'aviser la responsable afin de lui donner tous les détails : date, heure, nombre approximatif de couverts à préparer et l'endroit de la réception, si elle a lieu ailleurs qu'au Centre social, le buffet est préparé et la famille doit passer le prendre.

Madame Madeleine Fortin au 819 523-7239

ou

Bureau municipal : 819 523-8200, poste 2139

Télécopieur : 819 523-6108

Courriel : lacroche@ville.latuque.qc.ca



BUREAU MUNICIPAL

47, rue Principale, La Croche, Québec, G0X 1R0

Prendre note

Le bureau sera fermé du 20 au 24 juin, du 6 au 8 juillet, ainsi que le vendredi 29 juillet et la semaine du 1er au 5 août

Téléphone : 819 523-8200, poste 2139
1 866 523-2121 (sans frais)

Télécopieur : 819 523-6108

Courriel : lacroche@ville.latuque.qc.ca

SERVICES DISPONIBLES : municipaux, photocopies, fax (envoi & réception), détaillant de Postes Canada, mini-bibliothèque, location de la salle du Centre social, inscription au Gym Tonik, loisirs ainsi qu'un ordinateur branché sur le réseau Internet gratuit pour les citoyens, villégiateurs et campeurs sur les heures de bureau.

Horaire d'été du 1^{er} juin au 2 octobre

Lundi	8 h à 12 h	13 h à 16 h 30
Mardi au jeudi	8 h à 12 h	13 h à 16 h
Vendredi	8 h à 12 h	



SI VOUS AVEZ BESOIN DE SERVICES CONCERNANT:



- **Déneigement**
(dans un rayon de 1 km à partir du village)
- **Excavation, Scarification**
- **Fardier** (capacité maximale de 12 000 lbs.)
- **Camion six roues dompeur**
pour petits travaux

N'hésitez pas à me contacter!

Entreprise Forestières Cmenie inc.

Président: Clément Dubé

819 523-5630



**Vous désirez vendre, acheter
ou offrir vos services?**

**Le journal la Voix du Canton
est tout indiqué pour ça!**

Tarification :

- Petite annonce (20 mots maximum) : 3 \$
- Message, remerciement, etc. 1/4 page : 5 \$
- Publicité, annonce 1/2 page : 10 \$
- Publicité, annonce 1 page : 20 \$
- Objets à donner, bénévolat, organismes à but non lucratif, Aféas, etc. : gratuit

Vous pouvez aussi consulter La Voix du Canton en ligne au :

www.ville.latuque.qc.ca/fr/citoyens/la-voix-du-canton/

Vous devez passer au bureau municipal pour payer votre annonce.

Pour information :
819 523-8200, poste 2139

AFEAS de La Croche

L'AFEAS de La Croche tiendra sa prochaine et dernière activité de l'année le vendredi 10 juin, à 15 h, au local. Dans un premier temps, il y aura une session de Vie active entraînant et nous procéderons à l'assemblée générale annuelle suivie d'un souper. Le coût est de 13 \$ par personne.

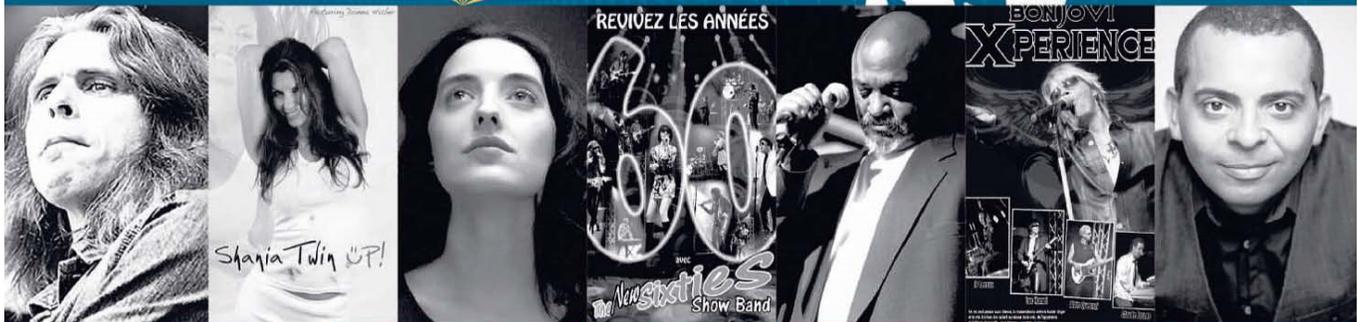
Bienvenue à tous les membres!

Pour informations, contactez Mme Carole Collins au 819 523-7452 ou Mme Sylvie Faucher au 819 523-9965.

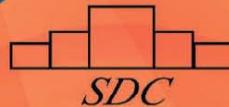
Valorisation des résidus de papetières/calciques

Nous avons été informés par l'entreprise Robert Fer & Métaux de Shawinigan qu'il y aura dans notre municipalité différents projets qui seront soumis au ministère concernant la valorisation en agriculture des résidus mixtes de papetières et de résidus calciques au cours de la prochaine année. Les résidus qui seront valorisés dans notre municipalité respecteront les normes de qualité du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

JEUDIS CENTRE VILLE LATUQUE

PRÉSENTÉ PAR



SUR LA SCÈNE



**30.06 À LA MÉMOIRE DE GERRY,
25 ANS AVEC JUSTIN BOULET**

19 h 30 | Laura Niquay

**07.07 THE SHANIA TWAIN
EXPERIENCE AVEC
DONNA HUBER**

19 h 30 | Traffic country

14.07 MARIE PIERRE ARTHUR

19 h 30 | Captain Rock

21.07 THE NEW SIXTIES

19 h 30 | Jelly beans

28.07 BRIAN AND THE BLUESTORM

19 h 30 | Nelson Voyer party band

04.08 BON JOVI XPERIENCE

19 h 30 | OSN Band

11.08 GREGORY CHARLES

19 h 30 | Émilie Brochu

En cas de forte pluie, les spectacles auront lieu au Complexe culturel Félix-Leclerc.

GRATUIT

★ 6^E ÉDITION ★

2016

 / loisirecultureLaTuque

www.ville.latuque.qc.ca

Juin - Juillet - Aout 2016

Nom de l'enfant : _____

Âge : _____ Téléphone : _____



Tirage de 50 \$ le 15 juillet 2016



Séances ordinaires du conseil d'agglomération de La Tuque et du conseil municipal de La Tuque



- ♦ Vous pouvez assister en personne aux séances en vous présentant au centre social municipal Situé au 525, rue St-Eugène. Les séances ont lieu le troisième mardi du mois. Bienvenue à tous!
- ♦ La prochaine réunion du conseil de quartier du secteur de La Croche se tiendra jeudi le 16 juin à 19 h au bureau municipal situé au 47, rue Principale. Bienvenue à tous !

HORAIRE D'ÉTÉ—SERVICES MUNICIPAUX

Prenez note que du 6 juin au 30 septembre, les services municipaux de Ville de La Tuque seront ouverts selon l'horaire d'été.

Bureau municipal de La Croche:

Lundi: 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Mardi, mercredi, jeudi: 8 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi: 8 h à 12 h

Hôtel de ville de La Tuque:

Lundi au jeudi: 7 h 45 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi: 8 h à 12 h

* Les services situés au 2e étage de l'hôtel de ville, incluant la Cour municipale, le Greffe, la Direction générale, le Cabinet du maire et les Ressources humaines ont le même horaire d'été que le bureau municipal de La Croche.

Bibliothèque de La Tuque: De juin à la fin août
Lundi au mercredi: 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30
Jeudi et vendredi: 9 h à 12 h et 13 h 30 à 20 h.



TRAVAUX HOTEL DE VILLE DE LA TUQUE

En juin, la façade de l'hôtel de ville fera l'objet de travaux pour changer la fenestration. Pendant les travaux, l'entrée principale sera déménagée temporairement à l'arrière du bâtiment. Il faudra suivre les directives de l'affichage pour avoir accès aux services municipaux.

Venez visiter notre mini bibliothèque



Secteur La Croche

Au bureau municipal : 47, rue Principale sur les heures ouvrables

Service offert aux résidents de tous les secteurs et aux villégiateurs

LIVRES & REVUES À DONNER

La récupération de l'un fait le loisir de l'autre...
Merci à tous ceux qui ont garni nos étagères.

Si le livre te plaît, prends-le dont c'est le tien.



INTERNET HAUTE VITESSE

Ordinateur branché sur le réseau internet haute vitesse

Les citoyens, villégiateurs et campeurs ont accès à ce service gratuitement sur les heures de bureau.

Bureau municipal du Secteur de La Croche,
47, rue Principale, La Croche.

Téléphone : 819 523-8200 # 2139



INFORMATIONS IMPORTANTES CONCERNANT LES CHIENS ET LES CHATS

Des citoyens qui habitent le secteur de La Croche ont porté à notre attention le fait qu'il y a beaucoup de chats en liberté qui circulent dans le village et cela cause des préjudices à certaines personnes. Nous vous rappelons que la réglementation municipale impose aux propriétaires de chiens et de chats de s'assurer que leur animal ne constitue pas une nuisance publique. Un animal qui se trouve sur un terrain privé sans le consentement du propriétaire ou de l'occupant de ce terrain représente une nuisance. Son propriétaire pourrait donc être sanctionné s'il y a une plainte.

Nous vous rappelons également que la réglementation municipale exige que vous ayez une médaille pour votre chat. De cette façon, si la fourrière municipale le capture, il sera possible de le rendre à son propriétaire rapidement. Les chiens aussi doivent avoir une médaille. Vous pouvez vous procurer une médaille pour votre chien et votre chat au bureau municipal de La Croche ou à l'hôtel de ville de La Tuque. Cette médaille doit être renouvelée annuellement avant le 1er avril de chaque année.

Nous vous rappelons également que vous avez le droit d'avoir un maximum de deux chiens et de deux chats par unité d'habitation ou par logement. Tous les animaux considérés comme des animaux de ferme, comme les poules par exemple, ne sont permis que dans les secteurs qui sont en zonage agricole, donc ce n'est pas permis d'avoir des poules en milieu urbain. Il est aussi interdit de posséder comme animal domestique sur le territoire de la municipalité des reptiles, ainsi que des gros félins.



Conception : Service des communications

Photocopies et assemblage :



Pour nous joindre :

Téléphone : 819 676-5091

Télécopie : 819 523-6108

Messagerie : infoservice@ville.latuque.qc.ca